




La stratégie à moyen terme de la BEI dans les Balkans occidentaux

Projets d'infrastructure financés par la BEI dans les Balkans occidentaux

La carte ci-dessous met en évidence les projets d'infrastructure situés dans les Balkans occidentaux, qui sont inscrits sur la liste de travail du GPI et pour lesquels la BEI a engagé des financements. Hormis des projets de transport spécifiques le long des corridors de transport prioritaires, la BEI a également participé au cofinancement de trois projets portant sur la remise en état du réseau électrique national, en Albanie, en Bosnie-et-Herzégovine, ainsi qu'en Serbie-et-Monténégro.





La stratégie à moyen terme de la BEI dans les Balkans occidentaux

**Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Croatie,
ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM),
Serbie-et-Monténégro**

Routes de Sarajevo, Bosnie-et-Herzégovine



TABLE DES MATIÈRES

1. Résumé analytique	6
2. La politique de l'UE à l'égard des Balkans occidentaux	8
3. Le rôle de la BEI dans la région	10
A. Introduction	10
B. L'activité de prêt au cours de la période 2000-2002	10
C. Autres domaines d'action	11
D. Carences structurelles	12
4. Coopération régionale avec la Commission et d'autres IFI	13
5. Analyse par pays	16
A. Albanie	16
B. Bosnie-et-Herzégovine	16
C. Croatie	17
D. Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM)	18
E. Serbie-et-Monténégro	18
6. Stratégie à moyen terme – De la reconstruction au développement	20
A. Secteurs admissibles à un financement de la BEI dans les Balkans occidentaux	20
B. Transports	20
C. Énergie	20
D. Environnement	21
E. «Nouveaux» secteurs	21
1. Secteur privé	21
2. Capital humain	21
3. Santé	22
4. Infrastructures de base d'intérêt local	22
7. Conclusions	23
8. Annexes	24
Annexe 1: L'activité de la BEI dans les Balkans (2000-2002)	24
Annexe 2: Opérations signées dans les Balkans occidentaux (2000-2002)	25

1. Résumé analytique

Contexte

Depuis la fin des conflits violents qui ont secoué les Balkans pendant près de dix ans, l'UE s'attache à instaurer la paix, la stabilité, la prospérité et la liberté dans la région. Il a été décidé que, pour être efficace, le **soutien économique et social devait être assuré de façon coordonnée à l'échelle régionale**. Dans le cadre du Processus de stabilisation et d'association de l'UE, la BEI, en coopération avec d'autres IFI, a complété ces dernières années le rôle de la Commission européenne en apportant un appui prioritaire à la région, sous la forme **d'aides d'urgence et de soutien à la reconstruction**.

Les Balkans occidentaux montrent des signes de plus grande stabilité dans le domaine politique. Cependant, la situation reste instable, comme en témoignent le récent assassinat du Premier ministre serbe et la violence des conflits interethniques qui éclatent de manière sporadique dans la région. Les réformes politiques et économiques en sont à des stades différents dans chacun des pays, soulignant les disparités qui existent au sein de la région. Dans certains pays des Balkans occidentaux, les réformes n'en sont encore qu'à leurs débuts. La province du Kosovo, quant à elle, continue d'avoir de grands besoins d'investissement alors que l'aide internationale sous forme de dons diminue.

Opérations réalisées par la BEI à ce jour

L'activité de prêt de la BEI dans la région a démarré avec l'Albanie en 1994, puis l'ARYM en 1998 et la Bosnie-et-Herzégovine en 1999, pour se poursuivre avec la Croatie en 2000 et la République fédérale de Yougoslavie (désormais Serbie-et-Monténégro) à la fin de 2001. **En 2002, la Banque a accordé 425 millions d'EUR de nouveaux prêts dans les pays des Balkans occidentaux**. Les différences d'évolution politique et économique au sein de la région des Balkans occidentaux ont directement influencé le niveau d'activité de la BEI dans chacun des pays. La Banque joue en outre un rôle précieux en ce sens qu'elle est capable de proposer des financements à long terme à des conditions très compétitives, ainsi que d'offrir, sur le terrain, une expérience appropriée sur le plan de la préparation et de la mise en œuvre de projets.

Jusqu'à présent, dans les Balkans occidentaux, la BEI a principalement axé son activité sur le **financement de la reconstruction des infrastructures de base**, qui est considérée comme une composante essentielle des étapes initiales du développement de la région. Outre cette activité, elle appuie également **des projets destinés à stimuler l'expansion**

du secteur privé et des PME en particulier. Ces dernières années, la BEI a signé des prêts globaux pour un montant de 86 millions d'EUR, dans le cadre de cinq opérations distinctes. En outre, elle a signé un prêt de 25 millions d'EUR en faveur de la construction d'une chaîne de production dans une cimenterie – **opération qui constitue la première intervention directe de la Banque dans le secteur privé** en Bosnie-et-Herzégovine.

Dans le cadre de leur collaboration avec la Commission européenne et le Pacte de stabilité et le groupe de pilotage «Infrastructures», la BEI, la BERD et la Banque mondiale ont extrêmement bien combiné et complété leurs ressources et leur expérience respectives. Le total des financements apportés par ces trois IFI au cours de la période 2000-2002 a dépassé 3 milliards d'EUR, dont près de 2 milliards d'EUR (soit les deux tiers de ce montant) en cofinancement entre elles. C'est entre la BEI et la BERD que la coopération a été la plus large, puisqu'elles ont fourni, à elles deux, près des deux tiers des ressources consacrées à l'ensemble des projets cofinancés. Chacune de ces trois IFI met à profit ses atouts spécifiques pour fournir également des financements complémentaires dans la région.

Problèmes

Toutefois, l'activité de prêt est largement freinée par les carences structurelles de chacun des pays concernés. À leur tour, ces carences entraînent des difficultés à adhérer ou à se conformer aux politiques et aux orientations de l'UE en matière de passation des marchés et d'environnement, ce qui restreint l'intervention de la BEI dans des projets qui seraient pourtant viables.

Cependant, la plupart des pays de la région ont déjà entrepris d'importantes réformes dans des domaines tels que l'administration fiscale (impôts et douanes compris), le secteur financier, le processus de privatisation et la libéralisation du commerce et des marchés des capitaux.

Toutefois, c'est seulement à moyen et long terme que les mesures déjà adoptées permettront d'améliorer l'accès aux financements étrangers et aux fonds des IFI. De plus, la mise en œuvre des réformes doit être poursuivie pour faire évoluer ces pays vers une économie de marché compétitive.

Stratégie future

Comme elle l'a fait par le passé, la BEI continuera d'appliquer une stratégie coordonnée à l'échelle régionale. Tandis que la région sortira progressive-

ment de sa phase de «stabilisation», la Banque développera peu à peu ses activités dans d'autres secteurs admissibles, en parallèle avec l'action de l'UE, qui devrait se réorienter vers un renforcement de l'intégration. L'accent étant mis sur la «connectivité», ainsi que sur l'extension et l'achèvement des couloirs paneuropéens dans l'ensemble de la région, les infrastructures de transport et d'énergie devraient rester un axe central des activités de la Banque au cours des prochaines années.

En matière d'environnement, la BEI suivra les initiatives régionales existantes. D'importants investissements sont également nécessaires pour remettre en état les infrastructures liées à la voirie, aux communications ainsi qu'aux services collectifs dans les villes et collectivités locales de la région, car elles ont été négligées pendant de nombreuses années. Parallèlement à la stratégie qu'elle a mise en place pour les pays d'Europe centrale et orientale, la BEI répondra de manière croissante aux besoins des collectivités locales. Il faudra pour cela développer les capacités institutionnelles de gestion des emprunts et des prêts-programmes, ce qui constitue un défi considérable et exige de nouvelles approches structurelles, qui soient adaptées à chaque pays.

En outre, il a été reconnu que la productivité et la croissance économique étaient compromises par le manque de ressources en matière de **santé et de capital humain**, et notamment l'absence d'innovation et de recherche-développement. En s'inspirant, lorsque c'est possible, d'un modèle qui se dessine en Serbie (ainsi que dans certains pays adhérents ou en voie d'adhésion), la Banque poursuivra un dialogue actif avec les gouvernements et les autres IFI afin d'identifier et de mettre en place des financements pour des projets viables dans ces deux secteurs.

En outre, le **secteur privé** (y compris les investissements étrangers directs) devrait également bénéficier largement des récentes réformes, de la libéralisation des échanges commerciaux et de la croissance économique dans la région. Un degré important de réforme du secteur bancaire a déjà permis à la BEI de réaliser ses premières opérations de prêt global dans plusieurs pays des Balkans occidentaux en faveur de l'expansion des PME, une forme de financement qui est appelée à se développer. Afin de promouvoir les investissements étrangers, la BEI entend faire appel à son propre réseau de relations avec la plupart des multinationales européennes pour encourager les entreprises à investir dans la région. Elle est disposée à jouer un rôle de catalyseur pour attirer les investissements et les cofinancements de la part des grandes sociétés et institutions européennes, qui commencent à prendre conscience du potentiel économique non négligeable de la région.

Conclusion

La Banque reste déterminée à jouer un rôle dynamique dans le développement futur de la région et prévoit de mettre à disposition, au cours des trois prochaines années, 1,2 milliard d'EUR de nouveaux financements pour appuyer des investissements dans de nouveaux projets d'un montant de près de 2,5 milliards d'EUR, ce qui représente une augmentation de l'activité de prêt d'un tiers par rapport aux trois années précédentes.

La réalisation de cet objectif dépendra de l'évolution politique et économique dans les Balkans occidentaux. Bien que l'UE reste engagée dans la région, ce sont de toute évidence les différents pays concernés qui doivent, en fin de compte, assumer les responsabilités. Les gouvernements des pays de la région doivent rester fermement déterminés à mener à bien les réformes politiques et économiques qui leur permettront de se conformer aux normes européennes.

Infrastructures portuaires à Durrës, en Albanie



2. La politique de l'UE à l'égard des Balkans occidentaux

Depuis la fin des conflits violents qui ont secoué les Balkans pendant près de dix ans, dont le point d'orgue a été la crise du Kosovo à la fin des années 90, l'UE s'attache à instaurer la paix, la stabilité, la prospérité et la liberté dans la région. Elle est de loin le plus grand pourvoyeur d'assistance en faveur des pays d'Europe du Sud-Est, région à laquelle elle a fourni, depuis 1991, plus de 6 milliards d'EUR au travers de ses différents programmes d'aide. D'ici 2006, ce chiffre devrait atteindre quelque 10 milliards d'EUR. La Commission européenne dirige le département de la Mission des Nations Unies au Kosovo qui est chargé de la reconstruction et du développement économiques de la province. De plus, l'UE participe activement à l'effort international conjoint dans l'Europe du Sud-Est, au travers du Pacte de stabilité signé en juin 1999.

Le cadre d'action de l'UE en Europe du Sud-Est – le **Processus de stabilisation et d'association** («PSA») – est conçu pour encourager et soutenir les processus de réforme qui sont actuellement en cours dans les

pays de la région. L'UE apporte son soutien sous la forme d'aides, de préférences commerciales, de dialogue, de conseils techniques et, enfin, de relations contractuelles. Mais surtout, à long terme, le PSA offre à ces pays la perspective d'une intégration complète dans les structures de l'UE.

Certains pays de la région ont déjà accompli des progrès visibles sur le plan des réformes politiques et économiques et de leurs capacités administratives, ce qui leur a permis de passer à la phase suivante du PSA, c'est-à-dire l'instauration d'une relation contractuelle en bonne et due forme avec l'UE. Cette relation, qui prend la forme d'un **Accord de stabilisation et d'association** (ASA) adapté à chaque pays, repose sur la mise en place progressive d'une zone de libre-échange et de réformes en vue de l'adoption des normes de l'UE. La mise en œuvre effective de ces ASA est une condition préalable à l'évaluation ultérieure d'une demande d'adhésion à l'UE. *À ce jour, l'ARYM et la Croatie ont signé de tels accords, respectivement en mars*

Les principaux repères chronologiques du Processus:

Mai	1999	• Création du Groupe de haut niveau (Ministres des finances du G7 et IFI) coprésidé par la Banque mondiale et la Commission européenne.
Juin	1999	• Le Conseil des ministres des affaires étrangères adopte le Pacte de stabilité lors du Sommet européen de Cologne.
Sept.	1999	• 1 ^{re} Table régionale: adoption du plan de travail du Pacte de stabilité.
Déc.	1999	• La Roumanie et la Bulgarie sont admises à entamer pleinement les négociations d'adhésion à l'UE (Sommet européen d'Helsinki).
Mars	2000	• Constitution de l'Agence européenne pour la reconstruction, sise à Thessalonique. • 1 ^{re} conférence régionale de financement (Bruxelles) – Financement du programme appelé «Projets à démarrage rapide».
Sept.	2000	• Création de l'équipe spéciale chargée de lutter contre la traite des êtres humains.
Octobre	2000	• La République fédérale de Yougoslavie intègre le Pacte de stabilité.
Nov.	2000	• Sommet européen de Zagreb: renforcement de l'initiative de coopération régionale et mise en œuvre du programme CARDS.
Février	2001	• Adoption du Plan d'action économique régional.
Mars	2001	• L'ARYM signe un ASA avec l'UE.
Mai	2001	• Constitution du groupe de pilotage «Infrastructures» dans le cadre de la Table de travail II du Pacte de stabilité.
Juin	2001	• Protocole d'accord sur la libéralisation des échanges en Europe du Sud-Est.
Sept.	2001	• 1 ^{re} conférence parlementaire entre l'UE et les pays du Pacte de stabilité (Bruxelles).
Octobre	2001	• La Croatie signe un ASA avec l'UE. • 2 ^e conférence régionale (Bucarest) – engagement de plus de 3 milliards d'EUR.
Déc.	2002	• 4 ^e Table régionale du Pacte de stabilité, Thessalonique.
Février	2003	• Conclusion des négociations concernant la création d'une zone de libre-échange en Europe du Sud-Est. • La Croatie introduit sa candidature à l'adhésion à l'UE. • La BEI accueille une réunion de haut niveau sur l'amélioration des infrastructures de transport.

et en juillet 2001. Les autres pays continuent d'avancer vers cette échéance majeure du PSA et en sont actuellement à des étapes différentes de leur processus de réforme.

Le programme CARDS de l'UE (Community Assistance for Reconstruction, Development and Stabilisation – assistance communautaire pour la reconstruction, le développement et la stabilisation) permet d'apporter une aide aux pays de la région dans un cadre stratégique et renforce les objectifs du PSA. À mesure que chaque pays avancera dans son processus de développement, l'aide à la reconstruction matérielle cédera progressivement la place à une assistance au renforcement institutionnel, jugé nécessaire pour satisfaire aux engagements pris dans le cadre des ASA à l'égard du processus de réforme.

Le règlement **CARDS** est doté de quelque 4,65 milliards d'EUR pour la période 2000-2006; à l'appui de ses objectifs, cette aide finance des investissements, le développement des capacités institutionnelles ainsi que d'autres programmes dans quatre grands domaines:

- la reconstruction, la stabilisation démocratique, la réconciliation et le retour des réfugiés;
- le développement institutionnel et législatif, notamment l'harmonisation avec les normes et les méthodes de l'UE, afin de soutenir la démocratie et l'état de droit, les droits de l'homme, la société civile et les médias, ainsi que la mise en place d'une économie de marché;
- le développement économique et social durable, y compris les réformes structurelles;
- la promotion de relations et d'une coopération régionale plus étroites entre les pays du PSA eux-mêmes, mais également entre ces pays, l'UE et les pays d'Europe centrale adhérents et en voie d'adhésion.

Une augmentation du montant des ressources affectées au CARDS est actuellement envisagée, ce qui permettrait à la Commission d'accroître ses efforts dans le domaine du développement socio-économique et de la société civile, dans les secteurs concernés par le processus d'élargissement ou nécessitant une attention particulière (tels que la justice et les affaires intérieures), ainsi qu'en faveur des administrations provisoires mises en place en Bosnie-et-Herzégovine et au Kosovo.

Dans le cadre du programme CARDS, l'**Agence européenne pour la reconstruction («AER»)** est chargée de la gestion des principaux programmes d'assistance de l'UE en Serbie-et-Monténégro ainsi que dans l'ARYM. Au cours de la période 2000-2002, elle a géré plus de 1,4 milliard d'EUR au titre de programmes financés par la Commission euro-

Outre le programme CARDS, l'UE apporte également une **assistance macro-financière exceptionnelle** à la région. Cette assistance concerne uniquement les pays ayant mis en œuvre avec succès un programme appuyé par le FMI et remplissant les critères de politique économique convenus avec les autorités respectives. Au cours de la période 2000-2002, une aide financière de près de **650 millions d'EUR** a ainsi été approuvée en faveur des Balkans occidentaux (dont plus de la moitié sous la forme de subventions), principalement de la Serbie-et-Monténégro. À ce jour, le total de l'aide communautaire macro-financière approuvée en faveur de la région s'élève à près d'**1 milliard d'EUR**.

péenne (dont plus de la moitié dans la province du Kosovo), dont les objectifs étaient les suivants:

- promouvoir la bonne gouvernance, le renforcement institutionnel et l'état de droit,
- poursuivre le soutien à la mise en place d'une économie de marché, tout en investissant davantage dans les infrastructures physiques de base et les actions essentielles en faveur de l'environnement,
- appuyer le développement social et le renforcement de la société civile.

La création d'une zone de libre-échange en Europe du Sud-Est est actuellement en bonne voie: les négociations concernant l'ensemble des 21 accords de libre-échange entre les sept pays de la région se sont achevées récemment (en février 2003). Ce processus de libéralisation, qui devrait stimuler les échanges commerciaux et attirer les investissements étrangers dans la région, est considéré comme une étape importante vers l'intégration dans l'UE.

Récemment, les Balkans ont une nouvelle fois été identifiés comme une **priorité absolue** tant par la présidence grecque que par la présidence italienne qui lui succède. L'UE reconnaît que la stabilité, le développement et l'intégration doivent continuer de bénéficier d'un large soutien dans une région qui reste fragile, et qu'il faut également renforcer la perspective crédible d'une intégration dans l'UE. Lors du récent Sommet européen, qui s'est tenu à Thessalonique, le 2 juin dernier, l'UE a réitéré «*son soutien sans équivoque à la perspective européenne qui s'offre aux pays des Balkans occidentaux. La préparation de l'intégration dans les structures européennes et de l'adhésion, à terme, à l'Union européenne représente maintenant le grand défi à relever.*»

3. Le rôle de la BEI dans la région

A. Introduction

Il y a peu de temps encore, la communauté internationale considérait la région des Balkans comme un ensemble homogène de pays partageant un héritage de violences ethniques et de laisser-aller économique. Toutefois, le processus de réforme lancé à la fin de la crise du Kosovo, en 1999, a été tout sauf uniforme dans les différents pays concernés. On peut déjà constater que certains pays ont réalisé des progrès beaucoup plus rapides que d'autres en matière de réformes politiques et économiques. Cette différence dans les progrès enregistrés parmi les pays des Balkans occidentaux a eu une influence directe sur le niveau d'activité de la BEI dans chacun de ces pays. Comme il a déjà été indiqué, *c'est le degré d'avancement des réformes qui est le premier indicateur de la capacité d'un pays à absorber de nouveaux projets et des financements externes.*

B. L'activité de prêt au cours de la période 2000-2002

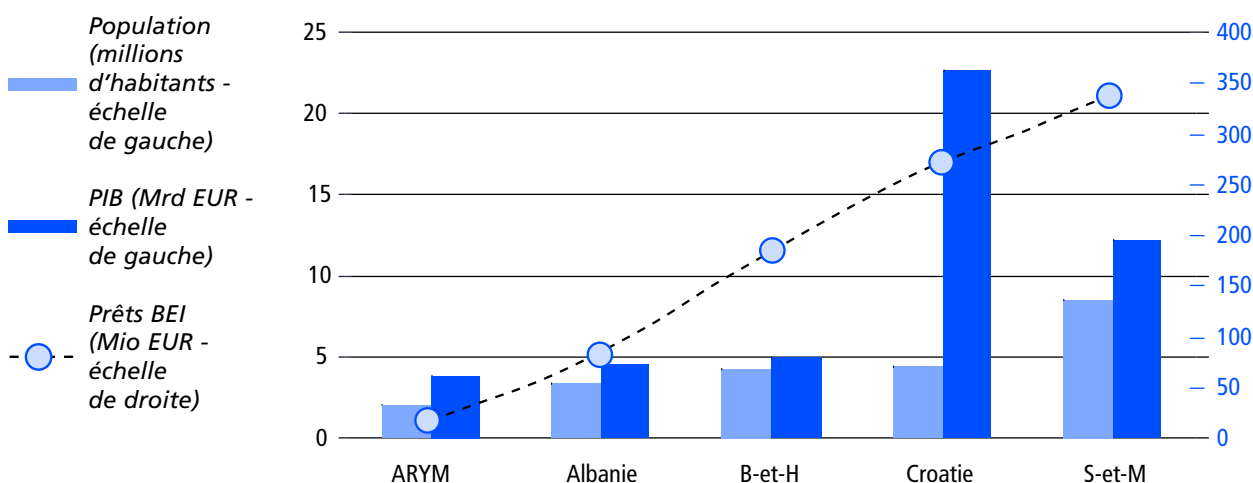
Cela fait plusieurs années que la BEI intervient dans les pays d'Europe du Sud-Est et elle y accroît progressivement son activité de prêt à long terme. À la fin des années 90, elle a reçu pour mission de poursuivre ses opérations dans la région des Balkans occidentaux, dans le cadre du mandat PECO, qui porte sur un montant de 9,2 milliards d'EUR pour la période 2000-2007. L'activité de prêt de la BEI dans la région a démarré avec l'Albanie en

1994, puis l'ARYM en 1998 et la Bosnie-et-Herzégovine en 1999, pour se poursuivre avec la Croatie en 2000 et la République fédérale de Yougoslavie (désormais Serbie-et-Monténégro) à la fin de 2001.

Dans les Balkans occidentaux, la BEI a jusqu'à présent essentiellement mis l'accent sur le financement de la *reconstruction des infrastructures de base*, qui sont considérées comme une composante essentielle du développement de la région. Plutôt que de mettre en œuvre des projets portant sur des infrastructures entièrement nouvelles, elle se concentre sur des projets de *reconstruction et de remise en état* de routes, de chemins de fer, de ports, d'aéroports et d'installations de production d'électricité qui ont été endommagés ou négligés au cours des années de conflit, et qui sont considérés comme absolument essentiels au rétablissement des liens économiques et sociaux, tant entre les pays de la région qu'au-delà. Outre le fait qu'ils améliorent la sécurité et la fiabilité de ces réseaux, de tels projets de modernisation présentent un avantage direct pour la population et pour le développement durable de l'économie. On sait d'expérience que ce sont également les projets les plus viables sur les plans économique et financier.

La BEI complète ses activités dans le secteur des infrastructures par des *projets destinés à stimuler l'expansion du secteur privé et des PME en particulier*. Ces dernières années, elle a signé des prêts globaux pour un montant de 86 millions d'EUR, dans le cadre de cinq opérations distinctes, avec des intermédiaires financiers locaux en Croatie, dans l'ARYM, ainsi qu'en Serbie-et-Monténégro.

Les activités de prêt de la BEI rapportées à la population et au PIB



Problèmes et carences entravant fréquemment le financement de projets dans les Balkans occidentaux:

- priorités politiques en contradiction avec les priorités économiques et financières;
- défaut de continuité au sein des gouvernements en raison de l'instabilité politique;
- problèmes de cohérence des priorités régionales et nationales;
- inexpérience des administrations dans la mise en œuvre et l'exploitation de projets d'infrastructures de grande dimension;
- manque d'expérience dans l'application des procédures de passation des marchés à l'échelle internationale conformément aux règles de l'UE;
- inefficacité de l'évaluation des risques écologiques et législation non conforme aux directives de l'UE;
- expérience insuffisante des marchés bancaires et financiers pour traiter les investissements publics et privés;
- caractère sommaire des systèmes de comptabilité et d'information, en particulier dans les entreprises publiques;
- diminution des dons et des subventions en faveur de projets économiquement viables;
- perception d'un risque élevé par les investisseurs étrangers et du secteur privé;
- carences en matière de titres de propriété, de législation et de procédures d'enregistrement dans le domaine foncier.

Elle a également signé un prêt de 25 millions d'EUR en faveur de la construction d'une chaîne de production à la cimenterie de Lukavac (projet Fabrika Cementa Lukavac) – opération qui constitue la première intervention directe de la Banque dans le secteur privé en Bosnie-et-Herzégovine. La BEI joue en outre un rôle très précieux dans le sens où elle est capable de proposer des financements à long terme à des conditions très compétitives, ainsi que d'offrir, sur le terrain, une expérience appropriée sur le plan de la préparation et de la mise en œuvre de projets.

L'Annexe I présente le détail des activités de prêt de la BEI dans la région des Balkans occidentaux au cours des trois dernières années. Ces activités sont présentées par pays et par secteur et font clairement ressortir l'accent mis sur les projets d'infrastructures. Le graphique de la page précédente montre que les activités de prêt de la BEI, comme c'est le cas pour la plupart des autres IFI, répondent à la fois à des considérations démographiques (nombre d'habitants) et à la capacité d'absorption (calculée en fonction du PIB). En Serbie-et-Monténégro, ce sont les infrastructures qui ont bénéficié d'un soutien financier important ces dernières années, tandis que la Croatie, devançant clairement les autres pays sur le plan économique, a pu de ce fait attirer davantage de financements de la BEI, en particulier pour le soutien du secteur privé par le canal de prêts globaux.

C. Autres domaines d'action

Peu après avoir reçu son mandat pour la région, la BEI a coordonné une étude sectorielle et une

évaluation des projets d'infrastructures de base («Investissements dans les infrastructures de base en Europe du Sud-Est – Analyse régionale des projets» {mars 2000}). Cette étude portait sur les projets proposés par les différents pays de la région et identifiés comme une priorité nationale ou régionale, ainsi que sur les projets qui étaient déjà en cours d'évaluation par les IFI elles-mêmes. Elle a abouti à l'identification d'un ensemble de projets et d'études à démarrage rapide dans le secteur des infrastructures en Europe du Sud-Est. En collaboration avec la Commission et les autres IFI, les projets à démarrage rapide ont été lancés en 2000 et 2001 et, sur l'ensemble de l'enveloppe de 1,1 milliard d'EUR financée par les IFI, la BEI a été chef de file à hauteur d'environ 70%. Elle s'est ainsi vu confier la gestion de 11 projets individuels (dont 7 dans les Balkans occidentaux) et de 3 études régionales. Ces dernières, axées également sur les infrastructures, sont présentées ci-dessous:

- **L'étude de l'infrastructure régionale de transport** – achevée en juin 2002, elle a été réalisée à l'aide de subventions de l'État français et identifie les problèmes de transport dans la région. Elle aborde également la question de la création d'un réseau de base stratégique à long terme, définit les projets prioritaires du secteur et établit un programme d'investissement à court, moyen et long terme. Faisant suite à cette étude, la Commission a financé une étude régionale sur les infrastructures de transport dans les Balkans (intitulée REBIS) au moyen de fonds CARDS. Celle-ci s'étend jusqu'à la mi-2003 et devrait aboutir à la mise en place d'un module de préparation des projets de transport (d'un montant de 2,7 millions d'EUR),

financé par le CARDS, qui servira à la réalisation d'études de faisabilité concernant des projets spécifiques.

- **L'étude régionale sur les infrastructures de trafic aérien (intitulée ATIRS)** – réalisée par la Banque au moyen de subventions de l'État norvégien, elle définit les priorités en matière de gestion du trafic aérien et d'investissement dans les infrastructures aéroportuaires de la région. Elle a ouvert la voie à la réalisation d'une série de projets cofinancés en particulier avec la BERD. Les initiatives régionales relatives aux ports et aux voies navigables (Danube et Sava) contribueront également à la constitution d'une base stratégique pour les projets futurs.
- **Le plan directeur pour l'environnement de la mer Adriatique (ASEMP)** – il s'agit d'une initiative dans le secteur de l'environnement consistant à appliquer des techniques de planification ultramodernes au littoral croate. Elle vise à créer un outil de planification efficace, qui pourra être appliqué à l'échelle régionale dans d'autres pays des Balkans occidentaux. Après un démarrage lent, faute de subventions, l'État italien a récemment apporté une contribution notable à cette initiative, qui est maintenant en phase de lancement et dans laquelle l'UNESCO joue le rôle d'agent d'exécution.

Les projets à démarrage rapide ont avancé et font maintenant partie des projets supervisés par le

groupe de pilotage «Infrastructures», présidé par la Commission, dont la BEI est membre (voir informations plus détaillées p. 13). La participation de la Banque à la grande majorité de ces projets reflète le rôle prépondérant qu'elle joue dans le financement des infrastructures de tous les pays d'Europe du Sud-Est, y compris les Balkans occidentaux.

D. Carences structurelles

En 2002, la BEI a accordé 425 millions d'EUR de nouveaux prêts dans les pays des Balkans occidentaux. L'accroissement de ce volume annuel est toutefois freiné dans une large mesure par les *carences structurelles* existant dans ces pays, ainsi que par la relative fragilité de l'environnement économique et par un endettement extérieur déjà élevé. Ces carences structurelles entraînent à leur tour des difficultés à se conformer aux politiques et aux orientations de l'UE en matière de passation des marchés et d'environnement, ce qui restreint l'intervention de la BEI dans des projets qui seraient pourtant viables.

En dépit de ces faiblesses, la plupart des pays de la région ont déjà lancé d'importantes réformes dans des domaines tels que l'administration fiscale (impôts et douanes compris), le secteur financier, le processus de privatisation et la libéralisation des échanges commerciaux et des marchés des capitaux. Toutefois, c'est seulement à moyen et long terme que ces mesures se traduiront par un meilleur accès aux financements étrangers et aux fonds des IFI.



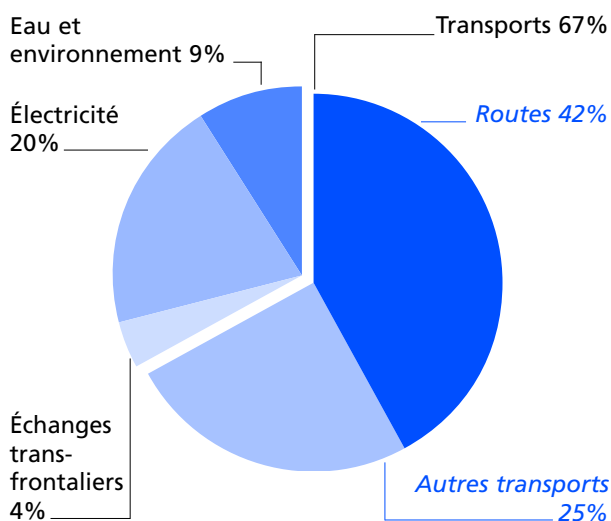
Remise en état des routes, ARYM

4. Coopération régionale avec la Commission et d'autres IFI

Le groupe de pilotage «Infrastructures» («GPI») a été créé à la suite d'une réunion, à Tirana en mai 2001, de la Table de travail II pour la reconstruction économique, la coopération et le développement, constituée dans le cadre du Pacte de stabilité. L'objectif du groupe est de faciliter le développement des infrastructures régionales en Europe du Sud-Est. Six réunions ont déjà eu lieu, dont la dernière en mars 2003. Le GPI se compose d'experts de la Commission européenne, de la Banque mondiale, de la BERD, de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, du Bureau du Coordonnateur spécial du Pacte de Stabilité et de la BEI.

Son travail contribue à l'effort global qui vise à intégrer les pays d'Europe du Sud-Est entre eux et dans l'UE, en développant les infrastructures dans le cadre d'une approche régionale, plutôt que purement nationale. La coordination étroite entre les bailleurs de fonds représentés dans ce groupe, qui inclut des consultations au sujet des projets pris individuellement, a donné naissance à de nouvelles formes de coopération régionale entre les bailleurs de fonds, sur la base d'une approche stratégique globale. Axée à l'origine sur les secteurs des transports et de l'énergie, cette coopération s'étend maintenant, au travers de divers mécanismes complémentaires, à d'autres secteurs tels que l'environnement et les infrastructures sociales. Des stratégies régionales et sectorielles relatives aux infrastructures ont été mises au point pour servir à l'avenir de cadre à la conception et à la mise en œuvre des projets.

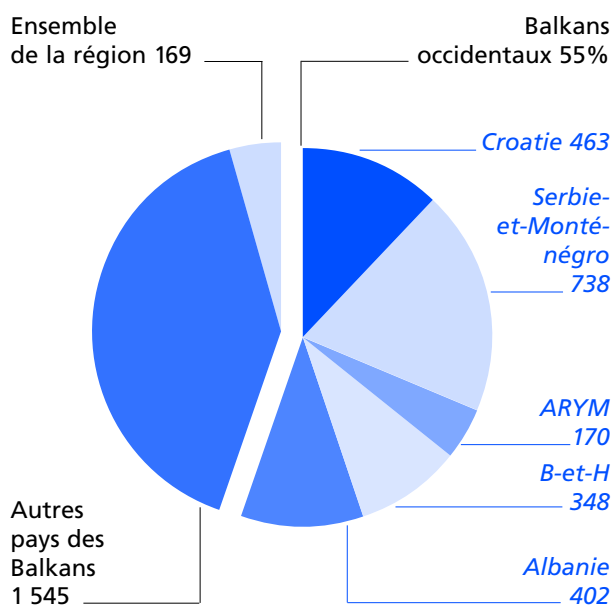
Projets d'infrastructures régionales gérés par le GPI (ventilation sectorielle)



Au total, les pays d'Europe du Sud-Est ont soumis 234 propositions relatives à des projets d'infrastructures. Le GPI les a examinées sur la base des critères de sélection suivants:

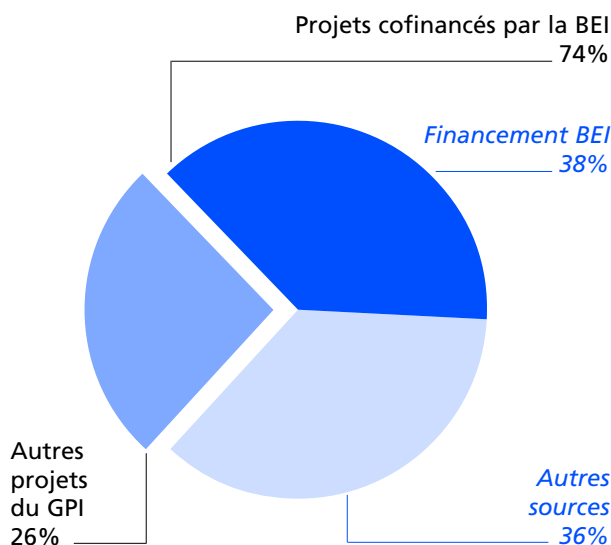
- conformité avec les exigences habituelles des IFI en matière de viabilité économique, technique et environnementale;
- intérêt régional important, avec participation d'au moins deux pays;
- financement obtenu ou en voie de finalisation.

Projets d'infrastructures régionales gérés par le GPI (millions d'EUR)



Le GPI a provisoirement sélectionné 27 projets, qui représentent un coût total de 2,4 milliards d'EUR. Cette sélection, qui a été approuvée par l'ensemble des organisations concernées, contient certains projets qui figuraient déjà sur la liste des projets à démarrage rapide, mais pour lesquels le plan de financement n'était pas complet ou qui étaient encore au début de la phase de mise en œuvre, ce qui permet d'assurer la continuité entre les projets à démarrage rapide et le travail du GPI. Depuis, la liste s'est allongée et compte actuellement 51 projets dans l'ensemble des pays d'Europe du Sud-Est, pour un total de plus de 3,8 milliards d'EUR ; 55 % de ce montant concernent des projets situés dans les Balkans occidentaux, dont la majeure partie en Serbie-et-Monténégro. Le GPI a également axé ses activités sur le secteur des transports, en

Cofinancement avec le GPI de projets du GPI dans les Balkans occidentaux



	Nb	Montant en milliards d'EUR
Europe du Sud-Est		
Coût total des projets relevant du GPI	51	3,8
Coût des projets cofinancés par des IFI	22	2,3
Balkans occidentaux*		
Coût total des projets relevant du GPI	32	2,1
Projets cofinancés par des IFI	17	1,6
Fonds engagés par la BEI		0,8

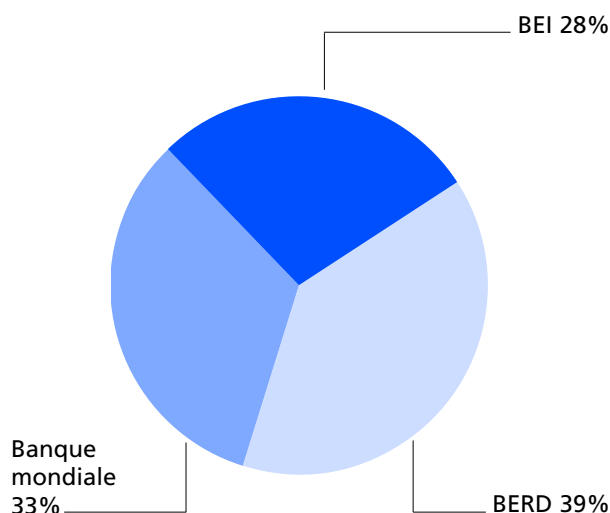
* hormis les projets régionaux

particulier la route. Sur près de 2,6 milliards d'EUR affectés aux transports, 1,6 milliard d'EUR (62 %) sont réservés au seul transport routier. La BEI est fortement impliquée dans les projets du GPI dans la région. Elle est non seulement un bailleur de fonds important, mais elle est aussi un acteur majeur dans les dispositifs de cofinancement, ce qui fait bénéficier la région des avantages d'un effort de financement coordonné. Le tableau et le graphique ci-dessus mettent en évidence la participation de la BEI aux projets appuyés par le GPI et le niveau de cofinancement avec les autres IFI de l'Europe du Sud-Est, et en particulier dans la région des Balkans occidentaux.

Comme il est indiqué plus haut, les activités de reconstruction dans les Balkans occidentaux se caractérisent, principalement grâce aux efforts de la Commission européenne, du Pacte de stabilité et du GPI, par un niveau élevé de coordination, en particulier pour ce qui concerne le financement des projets d'intérêt régional. Les trois principales IFI actives dans la région – la BEI, la BERD et la Banque mondiale – ont combiné de façon optimale leurs ressources et leurs compétences

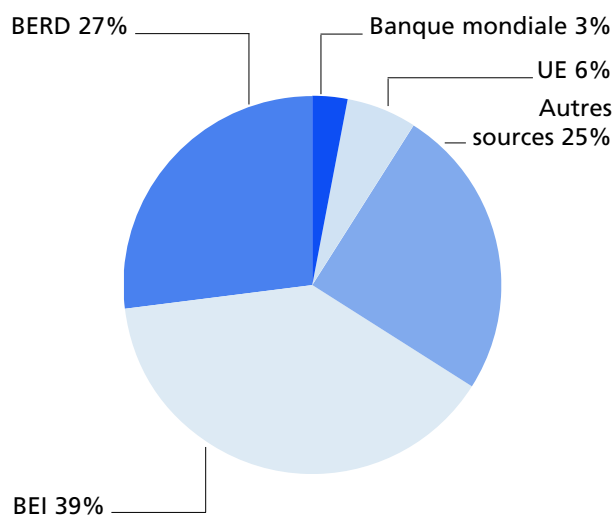
individuelles. Comme l'illustrent les graphiques suivants, l'effort combiné de financement de ces trois IFI au cours de la période 2000-2002, sur laquelle a porté l'analyse, a dépassé 3 milliards d'EUR, dont près de 2 milliards d'EUR (soit les deux tiers de ce montant) en cofinancement entre elles. La BEI a été le principal co-bailleur de fonds, contribuant à hauteur de près de 40 % au total du financement de ces projets. C'est entre la BEI et la BERD que la coopération a été la plus importante, puisqu'elles ont fourni, à elles deux, environ les deux tiers des ressources de cofinancement; elles ont de plus obtenu une contribution appréciable d'autres bailleurs de fonds souverains.

Activité des IFI dans les Balkans occidentaux 2000-2002



Projets cofinancés dans les Balkans occidentaux 2000-2002

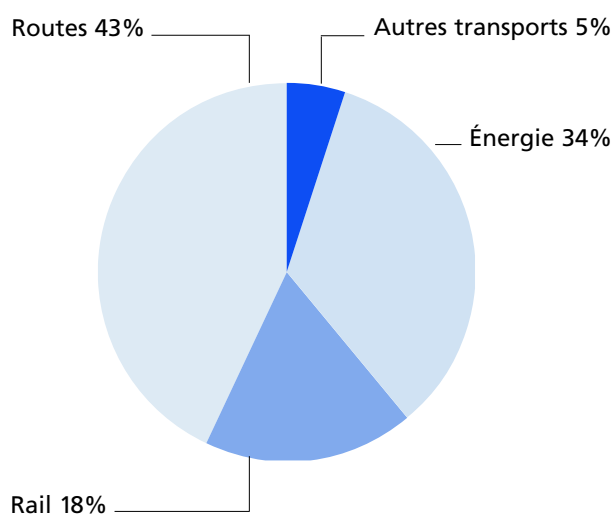
Au total, 1,9 Mrd d'EUR pour 14 projets



La Banque mondiale (dont les statistiques, ici, portent sur les projets approuvés et non sur les signatures) n'a pas été très active pour ce qui concerne les projets cofinancés, qui concernaient principalement de grandes infrastructures. Elle s'est plutôt concentrée sur ses domaines d'activité traditionnels et des opérations plus pointues de développement structurel telles que des réformes sectorielles en matière sociale, juridique et financière. En conséquence, ses efforts sont plutôt venus compléter ceux des deux autres IFI opérant dans la région.

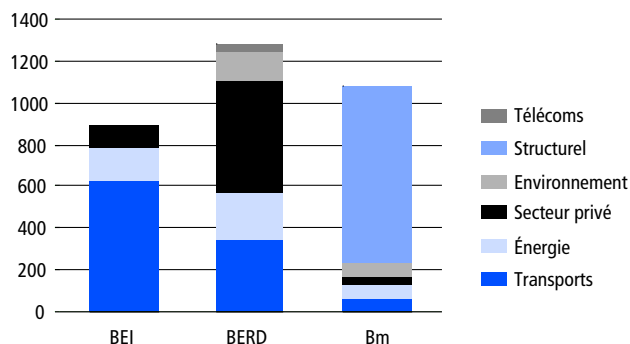
Alors que la BEI a clairement mis l'accent sur les infrastructures (transports et énergie), la BERD, compte tenu de son expérience, a axé la majeure partie de ses prêts sur le secteur privé, en finançant tant des prêts que des fonds propres. En outre, elle a concentré ses activités sur la Croatie⁽¹⁾, où le secteur privé et les marchés financiers sont plus développés et plus réceptifs aux financements internationaux que ceux des pays voisins.

Projets cofinancés, par secteur 2000-2002



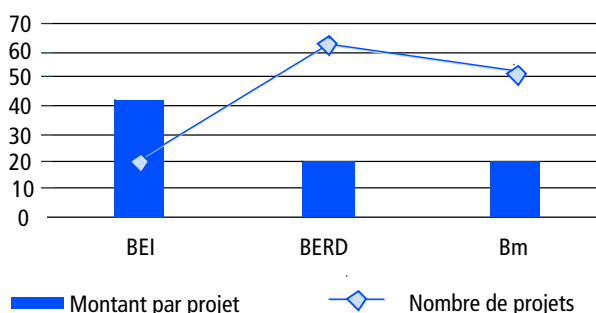
Projets des IFI dans les Balkans occidentaux 2000-2002

Millions d'EUR



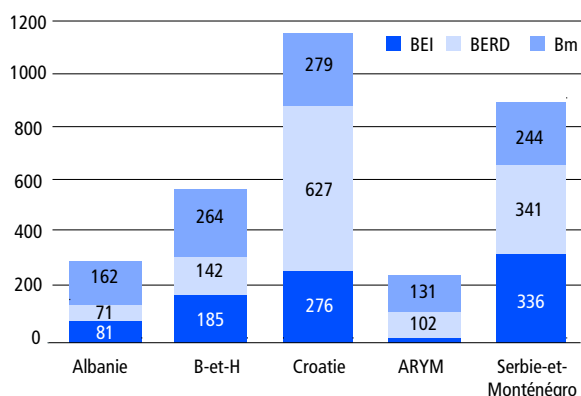
Nombre et montant moyen des projets des IFI dans les Balkans occidentaux 2000-2002

Nombre et millions d'EUR



Projets des IFI dans les Balkans occidentaux 2000-2002

Millions d'EUR



⁽¹⁾ La BERD intervient en Croatie depuis 1994.

5. Analyse par pays

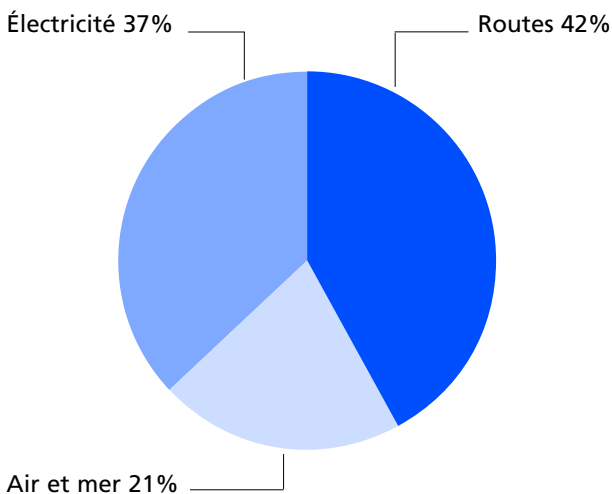
L'Annexe 2 présente une liste détaillée de tous les projets financés par la BEI dans les pays des Balkans occidentaux au cours de la période de trois ans allant de 2000 à 2002.

A. Albanie

Le développement économique en Albanie subit encore les conséquences de la crise énergétique qui débute en 2000, et qui a ralenti la croissance du PIB et provoqué une remontée de l'inflation. Malgré cela, le pays a enregistré de bons résultats pour ce qui est de réduire le chômage et le ratio de sa dette extérieure sur le PIB et d'attirer des investissements étrangers. Toutefois, d'importantes réformes structurelles n'ont pas encore été réalisées, ce qui gêne la mise en œuvre efficace et performante de nouveaux projets. Ces réformes concernent l'appareil judiciaire, l'administration publique et le secteur financier. La fraude, la corruption et le crime organisé continuent également à freiner la croissance et le développement. Le manque d'infrastructures et d'investissements, associé à une extrême pauvreté, provoque une migration permanente, et contribue aux retards enregistrés dans le développement social et économique.

Activité de la BEI en Albanie (2000-2002)

81 millions d'EUR



Source: PlanEcon/IFMI

Albanie	2000	2001	2002
Croissance du PIB réel	7,8 %	6,5 %	5,0 %
PIB par habitant (EUR)	1.195	1.344	1.442
Taux moyen d'inflation	0,0 %	3,1 %	5,8 %
Chômage	16,8 %	14,1 %	14,2 %
Dette extérieure (% du PIB)	30,2 %	28,2 %	23,3 %
Investissements étrangers directs (% du PIB)	3,8 %	4,7 %	5,8 %

Les négociations avec l'UE relatives à la signature d'un ASA ont démarré récemment bien que la mise en œuvre des réformes, nécessaire pour avancer sur ce dossier, soit lente. La BEI a réagi à la crise énergétique, secteur où le mauvais état des infrastructures menaçait sérieusement la durabilité de la croissance économique, en mettant 30 millions d'EUR à la disposition d'un vaste projet cofinancé par les IFI et destiné à remettre en état les infrastructures électriques du pays (octobre 2001). Au cours de la période considérée, elle a également accordé deux autres prêts en faveur du développement des infrastructures, pour un montant d'un peu plus de 50 millions d'EUR. Les retards accumulés dans le processus de privatisation et la nécessité de poursuivre la réforme structurelle du secteur financier ont empêché la BEI d'accorder des prêts au secteur privé en Albanie, mais elle espère conclure une opération de prêt global en faveur de la promotion des PME dans un futur proche.

B. Bosnie-et-Herzégovine

La croissance du PIB semble ralentir à mesure que l'aide internationale à la reconstruction commence à s'épuiser. Les taux de chômage affichés sont toutefois peut-être exagérément élevés, étant donné l'existence d'un secteur informel relativement important, qui fournit de nombreux emplois en Bosnie-et-Herzégovine. Ces dernières années, les investissements étrangers directs ont été faibles, mais une légère reprise a été enregistrée en 2002. Une meilleure coopération entre les deux entités constituant le pays (la Fédération de Bosnie-et-Herzégovine et la Republika Srpska) est indispensable pour créer un climat favorable à l'investissement et attirer des fonds étrangers qui pourront remplacer la diminution des aides internationales. De bons progrès ont déjà été réalisés en matière de politique fiscale et douanière, ainsi qu'au niveau de la réforme du secteur financier et des marchés des capitaux.

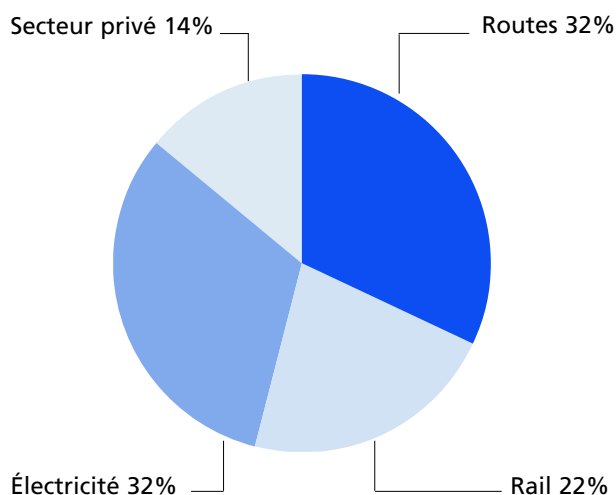
Toutefois, le rattrapage du retard pris dans le processus de privatisation et la mise en œuvre de mesures destinées à combattre la corruption généralisée doivent continuer de figurer parmi les priorités du gouvernement en place (élu à la fin de 2002). Ce jeune gouvernement doit veiller à ce que la Bosnie-et-Herzégovine devienne un État « autonome », ce qui lui permettra d'être moins tributaire de l'aide internationale à l'avenir. Jusqu'à présent, la BEI a concentré ses activités sur la remise en état des réseaux routier, ferroviaire et électrique, son intervention s'élevant à

140 millions d'EUR au cours de la période à l'examen. Comme indiqué plus haut, en 2002, elle a accordé 25 millions d'EUR en faveur d'un projet privé, de taille importante, réalisé dans le secteur du ciment. La réforme récemment menée dans le secteur financier en Bosnie-et-Herzégovine a ouvert la voie au renforcement de l'appui en faveur du secteur privé et des PME, que la BEI entend fournir en mettant en place une opération de prêt global dans un avenir proche.

Source: PlanEcon/FMI

Bosnie-et-Herzégovine	2000	2001	2002
Croissance du PIB réel	5,4 %	4,5 %	3,8 %
PIB par habitant (EUR)	1.183	1.364	1.264
Taux moyen d'inflation	5,1 %	3,1 %	0,3 %
Chômage	39,6 %	40,1 %	40,9 %
Dette extérieure (% du PIB)	65,0 %	54,4 %	52,0 %
Investissements étrangers directs (% du PIB)	3,4 %	2,9 %	5,0 %

Activité de la BEI en Bosnie-et-Herzégovine (2000-2002) 185 millions d'EUR

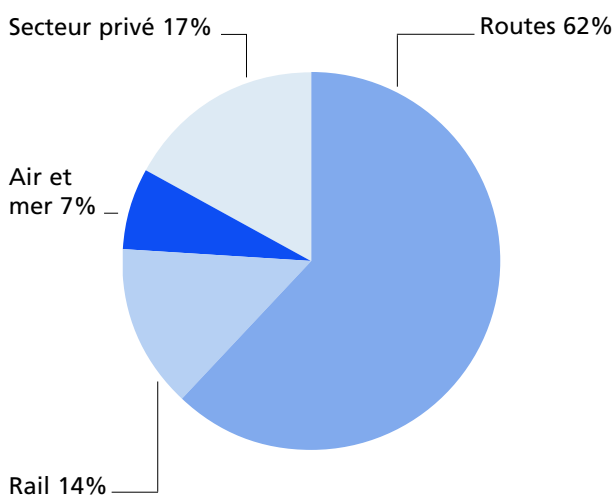


C. Croatie

La Croatie demeure le pays le plus avancé des Balkans occidentaux pour ce qui est du PIB par habitant et des échanges commerciaux régionaux et internationaux. C'est également le pays le plus avancé sur le plan du PSA, puisqu'elle a déjà signé un ASA avec l'UE et a introduit sa demande d'adhésion. Malgré le ralentissement économique général, le PIB continue

Activité de la BEI en Croatie (2000-2002)

276 millions d'EUR



d'afficher une croissance solide grâce à la bonne santé du tourisme et de l'industrie et à l'augmentation de la consommation privée. L'inflation poursuit sa chute vertigineuse, atteignant actuellement le niveau le plus faible de la région. Toutefois, la réforme structurelle a récemment marqué le pas, en particulier dans les domaines des marchés du travail et des entreprises publiques, ce qui a limité la croissance axée sur les exportations et contribué au maintien d'un taux de chômage élevé. Cette situation pose essentiellement des problèmes dans le secteur de la construction navale, détenu par l'État et largement déficitaire. Les réformes en matière de santé et d'éducation sont également à la traîne. Compte tenu du grand nombre de réformes législatives que la Croatie s'est engagée à réaliser, l'administration publique a besoin d'être renforcée.

La Croatie bénéficie d'un meilleur accès aux marchés des capitaux internationaux que ses voisins des Balkans occidentaux et a procédé à plusieurs émissions obligataires libellées en devises. La privatisation du secteur bancaire a bien progressé puisque 90 % des actifs sont maintenant détenus par des investisseurs étrangers. Cette situation a largement augmenté la possibilité pour la BEI d'accorder des prêts globaux; en conséquence, trois prêts distincts, d'un montant total de 46 millions d'EUR, ont été signés avec des banques croates, à l'appui des PME. De nouvelles opérations de prêt global sont également en préparation pour 2003-2004. Outre les prêts globaux, la BEI a poursuivi son activité traditionnelle en faveur de projets d'infrastructures, en fournissant 230 millions d'EUR supplémentaires pour des projets liés aux transports, inscrits sur la liste du GPI.

Source: PlanEcon/FMI

Croatie	2000	2001	2002
Croissance du PIB réel	3,7 %	4,1 %	5,2 %
PIB par habitant (EUR)	4.703	5.103	5.369
Taux moyen d'inflation	6,2 %	4,9 %	1,8 %
Chômage	21,1 %	22,3 %	23,1 %
Dette extérieure (% du PIB)	57,2 %	57,7 %	50,4 %
Investissements étrangers directs (% du PIB)	5,8 %	7,0 %	4,9 %

D. Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM)

Activité de la BEI dans l'ARYM (2000-2002): 20 Mio EUR (secteur privé uniquement)

Ces dernières années, l'activité dans l'ARYM a été particulièrement faible, essentiellement en raison des violences ethniques qui ont éclaté au printemps 2001. Cette situation a entraîné, la même année, une forte contraction du PIB et une stagnation du PIB par habitant. Les chiffres du chômage sont probablement, là encore, exagérés étant donné l'existence d'un important secteur informel. Les investissements étrangers directs ont fait un bond en 2001, sous l'effet de la privatisation de l'opérateur national de télécommunications. Bien que l'ARYM soit le plus petit État des Balkans occidentaux par son PIB et sa population, son économie est toutefois ouverte et elle a été le premier pays de la région à signer un ASA avec l'UE. Le gouvernement de coalition multiethnique qui a récemment été élu doit confirmer son engagement à réformer l'administration publique.

Source: PlanEcon/FMI

ARYM	2000	2001	2002
Croissance du PIB réel	4,5 %	-4,1 %	0,4 %
PIB par habitant (EUR)	1.912	1.903	1.919
Taux moyen d'inflation	5,8 %	5,5 %	3,0 %
Chômage	32,2 %	30,5 %	31,9 %
Dette extérieure (% du PIB)	41,5 %	41,5 %	42,4 %
Investissements étrangers directs (% du PIB)	4,9 %	13,2 %	2,0 %

Depuis 2000, l'activité de la BEI dans l'ARYM se résume à une seule opération de prêt global d'un montant de 20 millions d'EUR (en juin 2001). Le faible nombre de signatures occulte toutefois sensiblement le niveau d'intervention de la BEI dans le pays. En 1998 et 1999, celle-ci a concouru à hauteur de 130 millions d'EUR au financement de projets d'infrastructures routières (également inscrits sur la liste du GPI), qui sont toujours en cours de réalisation. La mise en

œuvre de ces opérations a posé des problèmes dans l'ARYM, essentiellement en raison d'un manque de savoir-faire en matière de gestion des projets. Comme pour la Serbie-et-Monténégro, la BEI espère renforcer la coopération avec l'AER afin de mettre en place l'assistance technique qui fait cruellement défaut dans ce domaine – ce qui devrait maintenant se produire, le gouvernement paraissant engagé à mettre en œuvre un programme récemment élaboré avec l'appui du FMI. En outre, la BEI a identifié un projet énergétique qu'elle pourrait cofinancer avec la BERD.

E. Serbie-et-Monténégro

En octobre 2001, la Serbie-et-Monténégro a remboursé tous ses arriérés à la BEI, ce qui a permis au Conseil de l'UE de la compter parmi les pays pouvant prétendre à un financement de la BEI au titre du mandat PECO, et d'autoriser la Banque à reprendre ses activités dans le pays. L'approbation, par les créanciers internationaux du «Club de Paris» à la fin de 2001, d'un dispositif global d'allègement de la dette a permis de réduire sensiblement l'endettement extérieur au cours des deux dernières années, bien que celui-ci reste élevé. Au cours de la période relativement courte qui a suivi, la Serbie-et-Monténégro a réalisé de très nets progrès sur le plan des réformes structurelles, en particulier en matière de finances publiques, ainsi que dans le développement des secteurs financier et privé.

Le processus de privatisation a également progressé de manière impressionnante – dépassant les projections de 2002 –, ce qui s'explique pour l'essentiel par les appels d'offres lancés pour trois grandes cimenteries. Le PIB a également affiché une croissance solide, tirée essentiellement par la production agricole et l'accroissement de l'activité dans le secteur des services. Malgré cela, les négociations relatives à l'établissement d'un ASA dans le cadre du PSA en sont encore à une phase initiale.

Bien qu'ayant seulement démarré à la fin de 2001, l'activité de prêt de la BEI au cours de la période considérée a été importante. Cinq projets ont déjà été financés depuis décembre 2001: 246 millions d'EUR^(?) ont ainsi été accordés en faveur de travaux urgents de remise en état d'infrastructures de transport (essentiellement dans les secteurs routier et ferroviaire), 70 millions d'EUR en faveur d'infrastructures électriques et 20 millions d'EUR en faveur du secteur privé, sous la forme d'un prêt global. La capacité à entreprendre des projets portant sur des montants aussi élevés en 2002 s'explique également par les relations de travail exemplaires que la BEI entretient avec l'AER – qui fournit généralement l'aide financière à l'assistance technique nécessaire dans le cadre de tels projets. La BEI a plusieurs projets en vue, notamment des projets

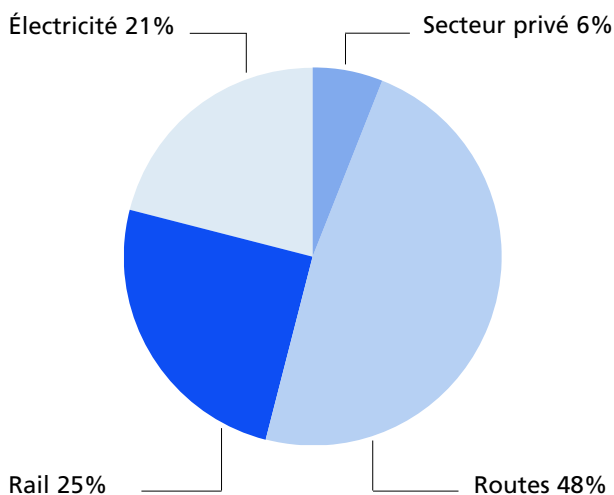
^(?) 215 millions d'EUR en Serbie et 31 millions d'EUR au Monténégro.

concernant des secteurs «nouveaux», tels que la santé et la rénovation urbaine. En 2003 et au-delà, le niveau des investissements dépendra très largement du degré de stabilité politique et économique que connaîtra le pays suite à l'assassinat tragique du Premier ministre serbe.

À l'issue d'une réunion de coordination des bailleurs de fonds à la fin de 2002, le Conseil de l'UE a réexaminé la situation au **Kosovo** et fait remarquer que la province continuait d'avoir d'importants besoins d'investissements, malgré une diminution des subventions. Il est par conséquent nécessaire de lui assurer d'autres formes de financement et, pour répondre à ces besoins, le Conseil de l'UE a confirmé que le Kosovo, parce qu'il fait partie de la Serbie-et-Monténégro, pourrait prétendre à un financement au titre du mandat PECO existant. En conséquence, la BEI et la Mission des Nations Unies au Kosovo travaillent ensemble à l'établissement d'un contrat-cadre afin de démarrer l'activité de prêt dans cette région. Étant donné ses ressources budgétaires très limitées qui affectent sa capacité d'absorption, les opérations au Kosovo devraient être restreintes et, comme dans le reste de la région des Balkans occidentaux, concentrées sur les infrastructures, en particulier sur leur remise en état ou leur reconstruction.

Activité de la BEI en Serbie-et-Monténégro (2000-2002)

336 millions d'EUR



Source: PlanEcon/FMI

Serbie-et-Monténégro	2000	2001	2002
Croissance du PIB réel	6,4 %	6,2 %	4,0 %
PIB par habitant (EUR)	929	1.107	1.316
Taux moyen d'inflation	75,7 %	88,9 %	20,2 %
Chômage	26,5 %	27,5 %	27,8 %
Dette extérieure (% du PIB)	156,0 %	143,9 %	103,0 %
Investissements étrangers directs (% du PIB)	0,3 %	1,5 %	4,4 %

Remise en état des chemins de fer



6. Stratégie à moyen terme – De la reconstruction au développement

A. Secteurs admissibles à un financement de la BEI dans les Balkans occidentaux

Suite à l'extension du mandat PECO, la BEI est maintenant en mesure de financer des projets ayant trait non seulement aux secteurs traditionnels tels que les infrastructures (transport, énergie, télécommunications), l'environnement et les PME, mais également des investissements ayant trait à la santé, à l'éducation, à l'information et à l'innovation. Toutefois, la demande relative aux infrastructures de base restant élevée dans les Balkans occidentaux – en particulier pour ce qui concerne leur remise en état –, la BEI continuera à concentrer son activité dans ce secteur au cours des prochaines années.

B. Transports

S'appuyant sur le rôle de premier plan qui lui a été confié lors de la 1^{re} Conférence régionale de financement, qui s'est tenue en mars 2000, la BEI a poursuivi la mise au point d'une approche stratégique à l'égard du secteur des transports dans les Balkans occidentaux, qui a débouché, comme indiqué plus haut, sur l'Étude de l'infrastructure régionale de transport, achevée en juin 2002 sous la direction de la Banque, de la Conférence européenne des ministres des transports et de la Commission européenne. Cette dernière a ensuite lancé l'étude REBIS, qui est encore en cours et qui bénéficiera de moyens supplémentaires de sa part

pour ce qui concerne la préparation des projets. Ces études soulignent le besoin de concentrer les efforts sur les réseaux de transport de base (liaisons routières et ferroviaires avec les «nouvelles» capitales, telles que Banja Luka, Pristina et Podgorica), qui étendent et complètent la logique des corridors. La nécessité de prendre en compte les questions de gestion sectorielle, telles que l'entretien des routes et la réforme du secteur ferroviaire, a également été soulignée. Des projets conçus à cet effet dans des domaines tels que la remise en état des routes et la restructuration du secteur ferroviaire continueront de prendre de l'importance dans les activités de la Banque dans la région.

Dans le secteur du trafic aérien, en s'appuyant là aussi sur l'étude régionale sur les infrastructures de trafic aérien, qui a souligné les priorités en matière de gestion du trafic et d'investissements dans les infrastructures aéroportuaires de la région, la BEI a entrepris une série de projets, qui sont pour la plupart cofinancés avec la BERD. Les initiatives régionales relatives aux ports et aux voies navigables intérieures (Danube et Sava) contribueront également à la constitution d'une base stratégique pour les projets futurs.

C. Énergie

L'énergie continuera, elle aussi, de figurer parmi les priorités de la BEI (marché régional unifié pour l'électricité et le gaz). Sous la tutelle de la Commission européenne et avec la pleine participation du Pacte de stabilité et de l'ensemble des bailleurs de fonds concernés, la BEI contribue activement à la mise au point d'une stratégie visant à créer un marché régional de l'électricité dans l'Europe du Sud-Est. Lors d'une réunion ministérielle à Athènes en novembre 2002, un protocole d'accord a été conclu concernant l'établissement d'un marché régional de l'électricité en Europe du Sud-Est, avec pour objectif, à moyen terme, d'assurer le bon fonctionnement d'un marché de l'électricité dans cette région. Ce protocole porte sur un programme régional global, de moyen à long terme, associant la mise en place d'une réforme institutionnelle et structurelle, l'instauration d'une réglementation et de règles du marché, ainsi que la planification stratégique des investissements relatifs aux infrastructures sur la base d'une analyse de l'offre et de la demande, d'un point de vue régional. Les projets énergétiques que finance la Banque dans la région sont pleinement conformes à cette stratégie et portent essentiellement sur des investissements en faveur du transport d'électricité, de la gestion du réseau et de certains travaux de remise en état. À l'avenir, la



Aéroport de Belgrade, Serbie-et-Monténégro

stratégie consistera à poursuivre le développement et à intégrer également d'autres éléments-clés du secteur énergétique, tels que les réseaux de transport de pétrole et de gaz, la sûreté de l'approvisionnement, l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, ainsi que les énergies renouvelables, conformément au protocole de Kyoto.

D. Environnement

Sur la base d'initiatives de stratégie régionale telles que le *programme régional de reconstruction de l'environnement* (REReP), financé par la Commission européenne, et le groupe de travail *Danube-mer Noire* (DABLAS), des programmes d'investissements prioritaires sont actuellement mis en place et serviront de base aux projets appuyés par la BEI. La Banque procède également au lancement du plan directeur pour l'environnement de la mer Adriatique (ASEMP) en Croatie, qui prépare le terrain pour une sélection d'investissements prioritaires sur le littoral de la mer Adriatique. Un projet de lutte contre la pollution sur la côte croate (en coopération avec la Banque mondiale) ainsi qu'un projet d'assainissement en Albanie (en coopération avec la Commission) font déjà partie de la réserve de projets de la Banque pour 2003.

E. «Nouveaux» secteurs

1. Secteur privé

Les différents pays de la région ayant récemment entrepris des réformes structurelles, et notamment un processus de privatisation, on peut s'attendre à une amélioration des possibilités pour la BEI de fournir des financements au secteur privé. La perspective de l'intégration dans l'UE qui se dessine devrait également donner une nouvelle impulsion aux réformes entreprises dans la région et en accélérer la mise en œuvre. Cette évolution est déjà visible en Croatie, par exemple, qui attire aujourd'hui les volumes les plus élevés de financements accordés par les IFI et de l'investissement étranger direct dans le secteur privé. Dans la plupart des pays toutefois, le climat des affaires doit encore s'améliorer afin de stimuler le développement du secteur privé et la création d'emplois. Les investisseurs étrangers ne seront attirés que si l'environnement politique est stable et si les systèmes juridique et judiciaire fonctionnent correctement, de façon à protéger les droits de propriété.

Un degré important de réforme du secteur bancaire a déjà permis à la BEI de réaliser ses premières opérations de prêt global dans certains pays des Balkans occidentaux, mais le niveau d'activité devrait rester inégal d'un pays à l'autre, reflétant les stades divers d'avancement des processus de réforme et de libéralisation de ce secteur dans les différents pays concernés.

Grâce aux progrès récemment accomplis vers la création d'une zone de libre-échange, aux accords commerciaux avantageux qui ont déjà été signés avec l'UE et à l'engagement pris par les gouvernements des Balkans occidentaux de stimuler l'investissement étranger, l'IED devrait continuer d'augmenter dans la région. Cette situation devrait à son tour susciter de nouvelles opérations spécifiques dans le secteur privé, tant avec de grandes entreprises locales qu'avec des multinationales européennes s'implantant dans la région. Pour atteindre cet objectif, la BEI entend dans un premier temps faire appel à son propre réseau de relations avec la plupart des multinationales européennes pour encourager les entreprises à investir dans la région.

2. Capital humain

L'investissement dans le capital humain est considéré comme un moteur de la croissance et du développement d'une économie. L'éducation et la formation sont essentielles pour être mieux à même de faire des choix personnels et pour améliorer les conditions de la cohésion sociale. Le développement d'une société moderne, fondée sur la connaissance, fait appel au facteur humain pour ce qui est des connaissances, de la santé, des valeurs, de la culture et de l'organisation sociale. En retour, ces éléments apportent à la société des avantages sous la forme d'une amélioration de l'efficacité et de la performance. À mesure que la région des Balkans occidentaux évoluera vers une économie de ce type, d'importants investissements devront être entrepris dans les secteurs de l'éducation et de la formation. Ultérieurement, il faudra également investir dans la recherche-développement pour stimuler l'innovation et le développement à long terme de la région.

Les pays des Balkans occidentaux procèdent actuellement à l'élaboration et à la mise en œuvre de réformes de l'éducation et il leur faudra par conséquent rationaliser et moderniser les infrastructures scolaires pour pouvoir faire face à la refonte des programmes, à l'adoption de méthodes d'enseignement modernes ainsi qu'aux besoins de formation des enseignants et des gestionnaires. De toute évidence, les pays des Balkans occidentaux auront également besoin d'assistance technique et de conseils pour concevoir des projets, puis pour les mettre en œuvre et en assurer le suivi.

Les défis pour la BEI sont tout aussi importants. En Serbie par exemple – où la Banque instruit actuellement ce qui sera probablement son premier projet d'éducation dans la région –, les carences des infrastructures scolaires, le manque cruel d'outils d'information et de communication et l'absence de compétences de gestion de l'organisation, du changement et des projets sont frappants. La coopération tant avec les décideurs qu'avec les donateurs est essentielle.

En conséquence, un dialogue s'est instauré avec le ministère serbe de l'éducation et d'autres institutions œuvrant dans le pays. Tout comme la coopération avec la Banque mondiale, l'AER et d'autres institutions, ce dialogue est indispensable pour échanger des expériences et coordonner les efforts. Une approche de ce genre est également nécessaire dans les autres pays des Balkans occidentaux.

La BEI considère qu'elle peut jouer un rôle dans la mise en place des conditions nécessaires à l'établissement d'infrastructures scolaires modernes dans la région, et ce de la maternelle à l'université (et autres instituts d'enseignement supérieur). Son action porterait notamment sur la formation professionnelle, gravement déficiente, et pourrait s'appuyer sur la mise en place des technologies de l'information et de la communication (TIC), le développement de l'enseignement en ligne et un traitement équitable des enseignants. Globalement, les initiatives lancées en matière d'éducation et de formation, de R-D et de TIC s'inscrivent dans le cadre des activités de la BEI ayant trait au secteur du capital humain, conformément à l'initiative Innovation 2010 (i2i). Dans le cadre de l'extension de l'initiative i2i de la Banque, l'éducation, la formation et la R-D seront dorénavant des secteurs prioritaires et de grande importance dans la région des Balkans occidentaux.

3. Santé

Un mauvais état de santé compromet sérieusement la productivité et la croissance économique, et il a été clairement démontré qu'en prévenant les maladies et les décès prématurés, des services de santé modernes et efficaces contribuent de manière significative au capital humain d'un pays. En outre, ils sont presque universellement considérés comme un important effort d'intérêt commun et comme un élément à part entière du capital social d'un pays. Dans ces deux rôles, les services de santé jouent un rôle clé dans la reconstruction économique, la réconciliation et la transformation de la société dans la région des Balkans occidentaux.

Toutefois, le caractère essentiel de cette mission contraste fortement avec la réalité de la santé publique dans la région et des soins qui y sont disponibles. Ce qu'il reste des services de base hérités du système antérieur tels que la couverture vaccinale fonctionne raisonnablement bien. Mais l'état de santé de la population, tel que mesuré par des indicateurs standard comme l'espérance de vie, a stagné – voire diminué sensiblement – au cours des dix dernières années ou plus; on constate en particulier une augmentation de la mortalité des hommes mûrs. Parallèlement, le secteur de la santé manquait déjà de ressources financières avant le démembrement de la Yougoslavie, et l'insuffisance – voire l'absence totale – d'investissements au cours de la dernière

décennie a laissé les locaux, le matériel et les ressources humaines du secteur de la santé dans un état de délabrement avancé.

En s'inspirant, lorsque c'est possible, d'un modèle qui se dessine en Serbie (ainsi que dans certains pays adhérents et en voie d'adhésion), la Banque poursuivra un dialogue actif avec les gouvernements et les autres IFI – en particulier la Banque mondiale – afin d'identifier et de mettre en place des financements pour des projets viables dans le secteur de la santé.

4. Infrastructures de base d'intérêt local

Comme les réseaux primaires d'infrastructures de transport, de communication et d'énergie recommencent progressivement à fonctionner, les réseaux de distribution secondaires deviennent de plus en plus utiles. En particulier, les infrastructures relatives à la voirie, aux communications et aux services collectifs dans les différentes villes et collectivités locales de la région ont souffert de nombreuses années de négligence et il existe aussi dans ce secteur de grands besoins de remise en état. Comme elle l'a fait dans les pays d'Europe centrale et orientale, la BEI répondra de manière croissante aux besoins des collectivités locales. Il faudra pour cela développer les capacités institutionnelles de gestion des emprunts et des prêts-programmes (avec garantie souveraine), ce qui constitue un défi considérable et exige de nouvelles approches structurelles vis-à-vis de ce domaine de financement, qui soient adaptées à chaque pays. La coopération avec la BERD – qui a lancé des initiatives dans ce domaine, telles que le mécanisme de financement d'infrastructures locales relatives au transport et à l'environnement, appuyé par l'UE («Municipal Finance Facility for Transport and Environment») – sera intensifiée. La BEI a déjà identifié des projets d'infrastructure et de rénovation urbaine d'intérêt local en Croatie et en Serbie.

La rénovation du parc de logements en Europe du Sud-Est revêt une importance majeure pour doter à nouveau la région d'une assise financière adéquate. La BEI met actuellement au point sa stratégie dans ce domaine, qui reposera toutefois, comme pour les autres secteurs, sur des initiatives conjointes de financement par les bailleurs de fonds, comme celle de la Banque de développement du Conseil de l'Europe. En raison de sa structure institutionnelle, le secteur du logement présente en outre des problèmes particuliers qu'il faut prendre en considération, en sus de ses dimensions sociales et de ses aspects économiques et financiers, avant de pouvoir définir et entreprendre des projets pertinents.

7. Conclusions

Conformément aux stratégies coordonnées mises en place pour la région, l'activité de la BEI restera axée sur les infrastructures de base (énergie et transports), où les besoins d'investissements restent considérables. Tandis que les pays des Balkans occidentaux poursuivent leur développement en vue de l'intégration dans l'UE, la BEI a décidé d'étendre son activité à d'autres secteurs tels que les collectivités locales, la protection de l'environnement, la santé et le capital humain, ainsi que le secteur privé, afin de soutenir les pays dans leurs efforts pour se conformer aux politiques commerciales, orientations et directives de l'UE. De «nouveaux» secteurs seront également abordés, dans le cadre d'un processus coordonné d'analyse stratégique fondée sur des «projets pilotes».

La BEI espère que les pays des Balkans occidentaux bénéficieront bientôt, de la part de l'UE, et pour des secteurs de plus en plus larges, de la méthode dite «de l'élargissement». Elle demeure engagée à poursuivre son partenariat avec la Commission, d'autres bailleurs de fonds de l'UE et les IFI, dans le cadre d'une initiative de financement coordonnée au profit de chacun des pays des Balkans occidentaux et de la région dans son ensemble.



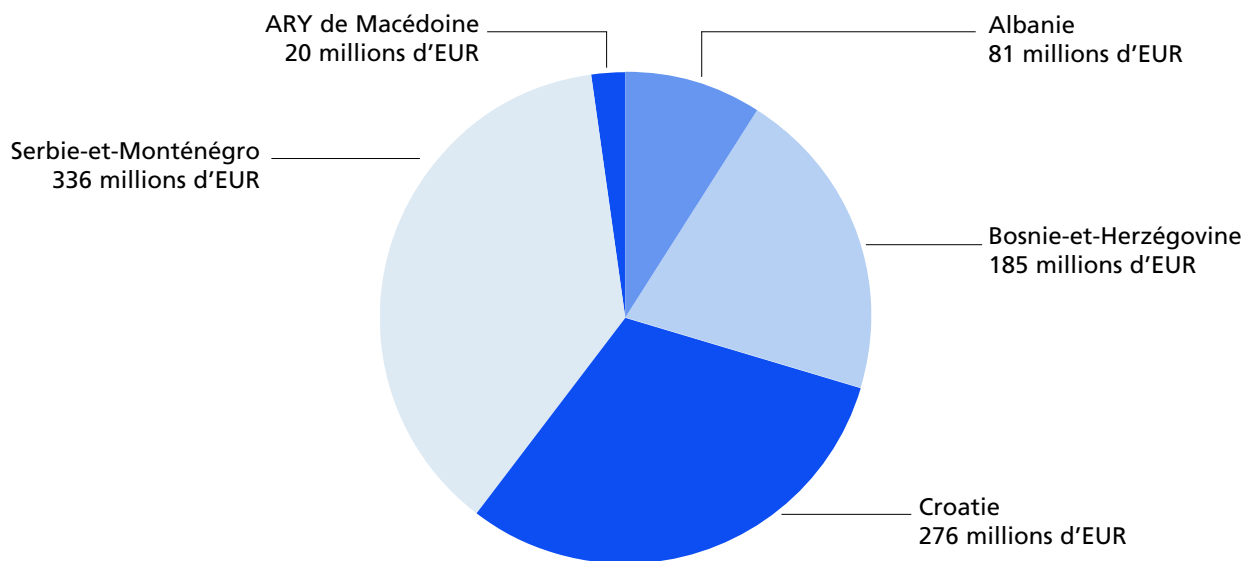
*PME à Sarajevo, Bosnie-et-Herzégovine
Transport d'électricité, Albanie
Réfection des routes, Croatie*



8. Annexes

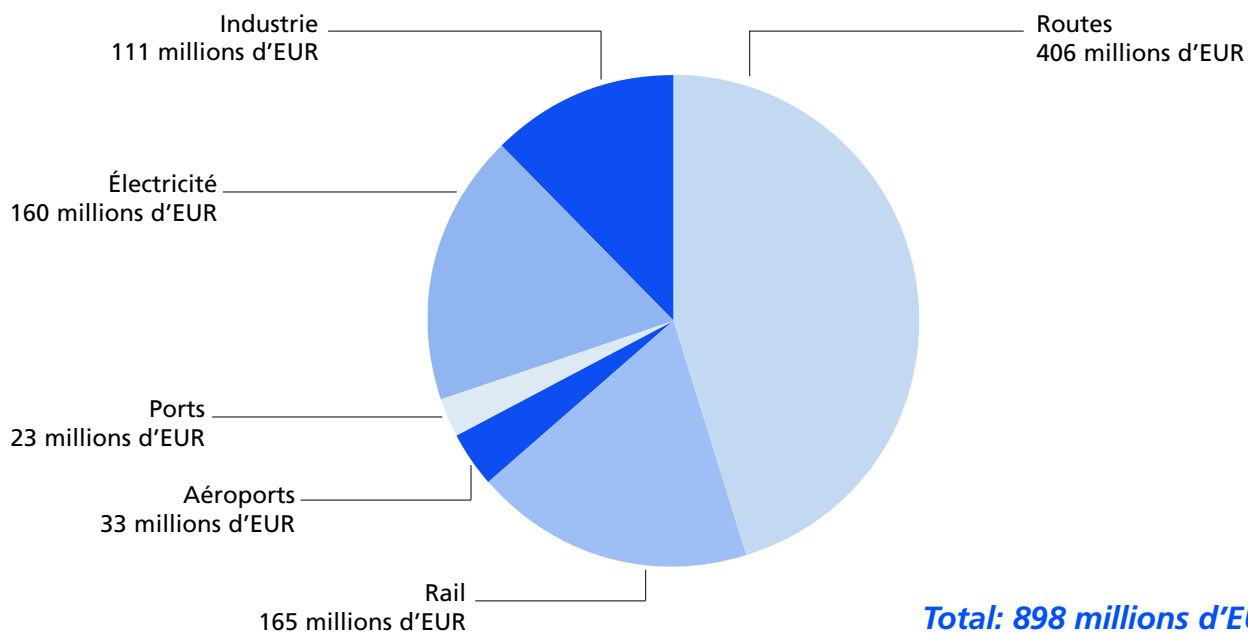
Annexe 1: L'activité de la BEI dans les Balkans (2000-2002)

Opérations de la BEI dans les Balkans occidentaux (2000-2002)



Total: 898 millions d'EUR

Opérations de la BEI dans les Balkans occidentaux (2000-2002) - ventilation sectorielle



Total: 898 millions d'EUR

Annexe 2: Opérations signées dans les Balkans occidentaux (2000-2002) (en euros)

Albanie

Réseau routier européen Réfection et mise à niveau technique d'environ 86 Km de routes sur le principal corridor nord-sud du pays	34 Mio
Transport et distribution d'électricité Remise en état et amélioration des réseaux d'électricité	30 Mio
Rénovation des infrastructures du port de Durrës Remise en état d'installations de manutention de marchandises et de quais	17 Mio
Total	81 Mio

Bosnie-et-Herzégovine

Réseau routier de Bosnie-et-Herzégovine Investissements prioritaires en vue de l'amélioration et de la remise en état du réseau routier national	60 Mio
Reconstruction du réseau électrique de Bosnie-et-Herzégovine Remise en état des réseaux d'électricité	60 Mio
Réseau ferroviaire de Bosnie-et-Herzégovine Financement d'investissements prioritaires sur des tronçons ferroviaires de corridors paneuropéens	40 Mio
Cimenterie de Lukavac Modernisation d'une cimenterie existante et construction d'une nouvelle chaîne de production	25 Mio
Total	185 Mio

Croatie

Réseau ferroviaire croate, corridor Vc Remise en état et modernisation du corridor paneuropéen Vc	40 Mio
Prêt global HVB Bank pour le financement de PME et de promoteurs publics ou privés relevant de secteurs éligibles	20 Mio

Remise en état de routes nationales Remise en état et modernisation de tronçons prioritaires du réseau routier national	60 Mio
Prêt global HBOR pour le financement de PME et d'infrastructures	10 Mio
Prêt global Privredna Banka pour le financement de projets de petite et moyenne dimension en Croatie	16 Mio
Autoroute Rijeka-Zagreb Construction d'une autoroute	60 Mio
Contrôle du trafic aérien à Zagreb Modernisation du contrôle du trafic aérien	20 Mio
Remise en état d'autoroutes Reconstruction d'autoroutes dans le corridor X en Croatie	50 Mio
Total	276 Mio

Serbie-et-Monténégro

Travaux urgents de remise en état des infrastructures de transport Travaux urgents de remise en état et modernisation des principales infrastructures de transport	66 Mio
Remise en état du réseau ferroviaire Remise en état des principaux axes ferroviaires de la Serbie et du Monténégro	85 Mio
Prêt global APEX pour le financement de PME et d'infrastructures	20 Mio
Remise en état de routes Remise en état de routes nationales et régionales en Serbie	95 Mio
Reconstruction du secteur de l'électricité Remise en état et modernisation d'infrastructures électriques	70 Mio
Total	336 Mio

Ancienne République yougoslave de Macédoine

Prêt global APEX pour le financement de PME et de collectivités locales	20 Mio
Total	20 Mio

Total général

898 millions d'EUR



Banque européenne d'investissement

100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79-1

✉ info@eib.org

www.bei.org

Contacts:

Opérations de financement:

Patrick Walsh

Chef de la division Turquie-Balkans

☎ (+352) 43 79 7404

✉ p.walsh@bei.org

Massimo d'Eufemia

Chef de l'unité «Balkans occidentaux»

☎ (+352) 43 79 7407

✉ m.deufemia@bei.org

Presse et informations générales:

Helen Kavvadia

Attachée de presse et de communication

☎ (+352) 43 79 3146

✉ h.kavvadia@bei.org



© EIB - FR - 09/03

ISBN 92-861-0090-6



9 789286 100895

